



C'EST QUOI, LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ?

FICHE PÉDAGOGIQUE

Le poster *C'est quoi, la liberté d'expression ?* édité par Milan presse, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement de Paris et la MAIF permet aux enseignants de cycle 3 qui le souhaitent de mener une ou plusieurs séances sur la liberté d'expression.

OBJECTIFS

- **Comprendre** ce que l'on appelle « liberté d'expression » .
- **Prendre connaissance** des textes fondateurs que sont *La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789* et éventuellement, *La déclaration de l'ONU* en 1948.
- **Comprendre** en quoi cette liberté d'expression peut être parfois menacée.
- **Comprendre** le rôle et l'intérêt d'une presse libre.
- **Mettre des mots** sur les événements survenus le 16 octobre 2020.
- **Échanger/débattre** autour de ces sujets.
- **Comprendre le vocabulaire** lié à la séance : *terroriste islamiste, démocratie, presse, caricature, satire*.

COMPÉTENCES

EN LIEN AVEC LES PROGRAMMES D'EMC

- **Culture du jugement** : Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique/ Confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé.
- **Culture de la sensibilité** : Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres / Accepter les différences / Se sentir membre d'une collectivité.
- **Culture de la règle et du droit** : Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques / Comprendre le rapport entre les règles et les valeurs.

OUTILS

- Le poster *C'est quoi, la liberté d'expression ?*
- Poster ou document *La déclaration des droits de l'homme 1789* (si disponible en classe)

TEMPS ESTIMÉ

45 minutes

MISE EN ŒUVRE

1 Contextualiser la séance

Se regrouper autour du poster affiché si possible ou distribuer une copie A4 de l'affiche (fournie en annexe).

Pour que la séance ait du sens et que les élèves en saisissent toute la portée, il est indispensable de la **contextualiser**. Aussi, l'enseignant pourra demander au préalable à la classe :

« Pourquoi devons-nous parler, aujourd'hui, de la liberté d'expression ? »

ou encore

« Avez-vous entendu parlé, à la télévision, à la radio, dans les journaux ou autour de vous, de ce qui est arrivé dans un collège le vendredi 16 octobre ? ».

Il s'agira alors de **recueillir la parole des enfants, écouter ce qu'ils ont à dire** dans un premier temps et, au besoin, **lever les incompréhensions**. Autant, les enfants pourront restituer très exactement ce qui s'est passé, autant ils auront peut-être entendu parler des événements non pas par les médias mais par telle ou telle personne qui aurait donné « sa » version des faits. Or, être informé c'est **croiser les sources, se référer à des informations sûres**, ne pas forcément croire les choses telles que quelqu'un nous les raconte. L'enseignant peut alors lire la première partie du poster qui résume ce qui est arrivé à Samuel Paty.

Certains enfants pourront demander « C'est quoi les caricatures de Charlie Hebdo ? », « Il a été tué pour un dessin ? », « Comment il a été tué ? », « Il y en a qui disent qu'il faut pas montrer les caricatures, c'est pas bien. », « Pourquoi il a montré les caricatures ? », « C'est quoi le rapport avec la liberté d'expression ? », « C'est quoi la religion des musulmans ? »

Toutes ces questions, qu'elles soient posées ou non par les enfants seront soulevées et éclairées au fil de la lecture du poster.

2 Comprendre ce qu'est la liberté d'expression

(IMAGES 1, 2 ET 3)

Les bulles du poster seront lues et discutées une à une. Pour cela, l'enseignant peut demander aux enfants de venir lire une à une les images ou les lire lui-même.

À partir de la bulle 1, 2 et 3 il est important que les enfants comprennent ce qu'est la liberté d'expression : **le droit de dire librement ce que l'on pense**. Ce droit existe depuis la révolution française. Il serait judicieux de se référer à **la déclaration des droits de l'homme de 1789** et d'y pointer l'article 11 : « *La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.* »

Ce droit est réaffirmé dans des termes plus clairs encore dans **la déclaration de l'ONU de 1948** : « *Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions* » (article 19).

L'on notera que l'expression des idées de chacun est donc libre, en ajoutant toutefois que **cette liberté s'exerce dans le respect des autres et de la loi**. Sur ce point, un échange pourra être engagé dans la classe. « À quel moment peut-on manquer de respect aux autres dans notre libre expression ? » (paroles qui heurtent, insultes...), Quelles en sont les conséquences ? » (conflits, rancœurs, dialogue rompu...). Préciser du reste que les propos racistes, homophobes, xénophobes, antisémites sont punis par la loi. En tant que délits ils sont passibles d'amendes et de peines d'emprisonnement.

3 Connaître les entraves à la liberté d'expression dans le monde (IMAGES 4, 5, 6)

Les bulles 4, 5 et 6 permettent d'aller plus loin et abordent la question de **la censure**.

Là encore, faire lire ou lire les bulles, décrire les images et demander aux enfants ce qu'elles disent. L'idée essentielle est de comprendre qu'**un pays sans liberté d'expression est un pays où le gouvernement, où les dirigeants contrôlent, interdisent, censurent la parole des citoyens**. Des pays donc où l'on n'a pas le droit de dire, d'écrire tout ce que l'on veut. Où l'on n'a pas le droit non plus de critiquer le pouvoir. Les images montrent très bien l'idée que le citoyen est censuré. Le faire remarquer aux enfants : scotch sur la bouche, bulle de parole barrée par un gros « interdit », journal proposant un autre point de vue barré... Ces pays ne sont pas des démocraties puisqu'**une démocratie**, comme la France, est un pays où le pouvoir appartient aux citoyens, qui sont donc libres de s'exprimer.

4 Comprendre ce qu'est la liberté de la presse (IMAGES 7, 8)

La liberté d'expression, ce n'est pas seulement le droit de chacun d'exprimer sa pensée, ses idées, ses croyances, **c'est aussi le droit de pouvoir diffuser des informations**. C'est le cas notamment pour **les journalistes**. Ainsi, en France, les journalistes sont libres de faire passer toutes les informations, parler de tous les événements, critiquer le gouvernement... C'est ce qu'on appelle la liberté de la presse (la presse étant « toute l'information écrite »). C'est ce que montre très bien les vignettes 7 et 8.

Sur ce point, une réflexion collective peut avoir lieu à partir de questions comme : « Quel est le problème si, dans un pays, les journaux, la presse, n'est pas libre ? » Et, à l'inverse, « Pourquoi est-ce important que les journaux soient libres ? »

Les élèves proposeront toutes sortes de réponses. L'essentiel est de comprendre ensemble que **lorsque la liberté de la presse existe, elle permet d'avoir tous les éléments pour se forger une opinion éclairée**. Tout en permettant le débat, cela permet aussi à chacun d'être bien informé, et de mieux pouvoir prendre part à la vie démocratique. La privation de la liberté d'expression est une dérive vers des régimes anti-démocratiques. Etre privé de la liberté d'expression est une des caractéristiques de **la dictature**, mot qu'il faut expliquer : une dictature est un pays où seul le gouvernement peut s'exprimer.

Certains pays ne respectent pas la liberté de la presse comme la Chine, le Liban, L'Arabie Saoudite, la Russie...(sur ce sujet et plus généralement sur la liberté de la presse, se référer au dossier pédagogique très complet d'Amnesty International « Liberté d'expression 2017 »).

5 Connaître la particularité du journal Charlie Hebdo

(IMAGE 9)

La bulle 9 permet d'évoquer le journal Charlie Hebdo.

Faire lire la bulle et demander aux enfants s'ils en ont déjà entendu parler. Dans tous les cas, l'on pourra préciser que ce journal existe depuis 50 ans. Il est qualifié de « journal satirique ». Expliquer aux enfants ce que cela signifie : satire, satirique signifie que l'on critique la société, que l'on se moque, on s'en amuse. Pour cela, pour critiquer et se moquer, Charlie Hebdo utilise la caricature c'est-à-dire des dessins moqueurs, des dessins exagérés, où l'on grossit les traits dans le but de plaisanter. Charlie Hebdo est spécialiste des caricatures.

Ici, un échange sur les caricatures pourra être mené. Les enfants peuvent effectivement relever le fait que si des dessins « se moquent », ils peuvent donc heurter. Ils ont le droit d'exprimer cette idée. Si certains, notamment en 6ème, ayant déjà vu des caricatures de Charlie Hebdo disent comprendre que cela puisse déranger, il faut les laisser expliquer pourquoi selon eux. Chacun est libre de son ressenti face à ce type d'images. On a le droit d'être choqué et de le dire. Pour autant, et pour faire avancer la réflexion, **il faudra se poser la question de savoir ce que l'on fait de ces images, et comment on exprime éventuellement ses émotions.** D'abord, comprendre les intentions et le message des journalistes, décrypter les images. Ensuite, si l'on est heurté, si l'on se sent attaqué dans sa religion, l'exprimer avec des mots, échanger collectivement. On peut répondre à la caricature par la caricature, par la parole, par la dérision, par la mise à distance, ou même par la justice (d'ailleurs Charlie a déjà été condamné) mais **en aucun cas par des intentions de violence, ni en se faisant justice soi-même.**

6 Rappeler le rôle de l'école et des professeurs

(IMAGES 10 ET 11)

L'école est le lieu de tous les apprentissages. Aussi, l'école prône la liberté d'expression.

Les enfants ont droit d'y exprimer leurs opinions, leurs pensées. Ils peuvent prendre part aux débats qui s'instaurent dans les classes. L'école leur offre la possibilité de confronter leurs points de vue à ceux des autres. Et, lorsque des enfants ne sont pas d'accord entre eux, lorsqu'ils ne pensent pas pareil, l'école est là pour rappeler que chacun est libre de ses opinions et des ses idées. La diversité des idées est une richesse tant qu'elle se partage dans le respect de l'autre, même s'il ne me ressemble pas, même s'il n'est pas du même avis que moi. C'est en apprenant à écouter ce que l'autre a à dire aussi que l'on peut soi-même évoluer, se remettre en question et parfois même changer d'avis.

De la même manière, l'école mène des projets autour de la liberté de la presse. **La semaine de la presse et des médias** organisée par le CLEMI par exemple permet aux élèves de primaire, collégiens et lycéens de « *comprendre le système des médias, former leur jugement critique, développer leur goût pour l'actualité et se forger leur identité de citoyen.* »

Dans certaines classes, on peut aussi apporter et lire différents types de journaux. Essayer de comprendre les différentes opinions, voir comment l'information est traitée.

L'école et ses professeurs est donc là pour donner les bases de la liberté d'expression et la faire vivre.

7

Comprendre l'atteinte portée à la liberté à travers Samuel Paty

(IMAGE 12)

La lecture de la dernière bulle montre un oiseau, une colombe, ayant laissé à terre son rameau, triste, comme les collégiens en arrière plan.

L'on pourra noter la symbolique : **à travers cet attentat, ce sont la liberté et la paix qui sont menacées**. Plus précisément, c'est parce Samuel Paty, ce professeur d'histoire, voulait enseigner la liberté d'expression qu'un terroriste s'est attaqué à lui. Et c'est en hommage à ce professeur qu'aujourd'hui, dans toutes les écoles, collèges et lycées de France, les élèves feront (ou ont déjà fait) une minute de silence.

POUR ALLER PLUS LOIN

- *Ressources pour accompagner les enseignants après l'attentat contre Samuel Paty* (Académie de Paris)
- *Fiche pédagogique sur la liberté d'expression* (MILAN)
- *Exposition de dessins pour la liberté d'expression* (UNESCO)
- *Ressources sur la liberté de la presse* (CLEMI)
- *Dossier pédagogique sur la liberté d'expression* (Amnesty International)

AUTEURE : Elsa Bouteville (enseignante)

CONTACT : Ligue de l'enseignement
Fédération de Paris : 01 53 38 85 00
ecoles75@ligueparis.org

C'est quoi, la liberté d'expression ?

Vendredi 16 octobre 2020, Samuel Paty, un professeur de collège, a été assassiné par un terroriste islamiste pour avoir fait un cours sur la liberté d'expression. Il y avait alors montré une caricature du journal *Charlie Hebdo*. C'est cela que lui reprochait son assassin. *1jour1actu* t'explique pourquoi la liberté d'expression est essentielle et doit continuer à être enseignée par les professeurs autant qu'être défendue par tous.

Le dico
terroriste
islamiste : qui emploie la terreur pour imposer sa vision extrême de l'islam, la religion des musulmans.

1



La liberté d'expression est un droit.
Le droit de dire librement ce que l'on pense.

2



Ce droit est une liberté fondamentale
proclamée dans la déclaration des droits
de l'homme et du citoyen.

3



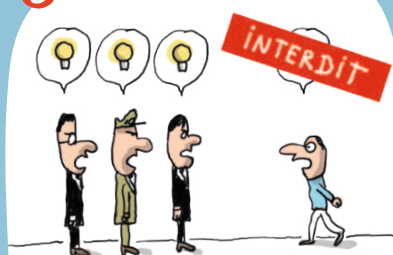
Ainsi, chacun a le droit d'exprimer ses idées
dans le respect des autres, même si
ces idées déplaisent.

4



Sans liberté d'expression, il n'y a pas de liberté
de penser et pas de démocratie : c'est-à-dire
que le peuple ne peut pas s'exprimer.

5



Dans certains pays, toute idée qui n'est pas
en accord avec celles des dirigeants
est interdite.

6



Dans ces pays, les journaux ne sont pas libres
de parler de certains événements
ou de critiquer le pouvoir.

7



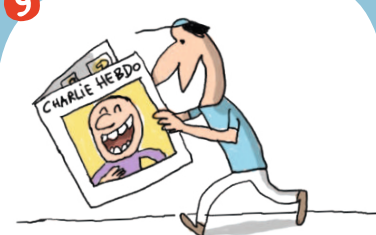
Or la liberté de la presse garantit aux citoyens
d'avoir toutes les informations nécessaires
pour se forger une opinion librement.

8



C'est pourquoi dans une démocratie,
les journaux ont pour rôle d'éclairer
leurs lecteurs et d'entraîner des débats.

9



Chacun le fait à sa manière. *Charlie Hebdo*,
un célèbre journal, réagit par exemple
à l'actualité en publiant des caricatures,
des dessins humoristiques.

10



Les libertés d'expression et de la presse
sont inscrites dans les programmes scolaires.
Les professeurs expliquent pourquoi
elles sont importantes.

11



Ils aident ainsi leurs élèves à devenir
des citoyens libres, capables de penser
par eux-mêmes.

12



Samuel Paty remplissait cette mission.
En tant que professeur, le terroriste s'est
attaqué à la liberté d'expression en France.